



DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNÉE 2021-2022

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, dans ce dossier, les documents administratifs nécessaires à la candidature et à l'inscription de votre (vos) enfant(s).

Pour remplir ces documents, vous voudrez bien prendre connaissance des fiches d'information concernant :

- l'engagement réciproque,
- le règlement intérieur disponible sur notre site internet,
- la lettre du Président de l'association Scholae aux parents,
- les tarifs 2021-2022.

Nous vous demandons de remplir très lisiblement et complètement ces fiches qui vous engagent pour l'année 2021-2022. Des réponses précises sont nécessaires pour la bonne saisie du dossier.

Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Les informations sur la rentrée 2021-2022 seront transmises par mail.

Le Secrétariat Administratif

**Le dossier d'inscription complet est
à renvoyer au secrétariat.**



Préalablement à toute admission au sein de notre établissement, les élèves passeront un entretien avec le Président de l'association et la Médiatrice d'accompagnement personnalisé (MAP) qui évalueront leur motivation, leur adhésion au projet pédagogique de Scholae et leur implication dans leur parcours scolaire et humain.

Après réflexion et accord de l'équipe pédagogique, la validation de l'inscription sera effective à réception du dossier d'inscription complet.

Liste des pièces demandées :

Lors de l'entretien d'entrée :

- 3 derniers bulletins scolaires

Lors de la finalisation de l'inscription :

- le dossier d'inscription dûment complété
- la lettre de motivation* rédigée par le candidat - **OBLIGATOIRE**
- le règlement des frais d'inscription
- 1 fiche individuelle d'état civil pour les enfants de nationalité étrangère
- 1 copie de l'attestation de la carte vitale
- 1 copie de la carte mutuelle
- 1 copie des pages vaccination du carnet de santé ou les certificats de vaccination (DT-polio) à jour
- uniquement pour l'entrée en classe de Seconde :
 - copie du relevé de notes du Brevet
- uniquement pour l'entrée en classe de Première -OBLIGATOIRE- :
 - copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- uniquement pour l'entrée en classe de Terminale -OBLIGATOIRES- :
 - copie du relevé de notes des épreuves anticipées du Baccalauréat et/ou notes Baccalauréat
 - copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité (*en portrait et en recto*)
 - copie du relevé de notes des épreuves anticipées
 - copie du certificat JAPD ou du certificat recensement (*émis par la mairie du lieu de résidence*)

A fournir le 1^{er} septembre 2021 :

- 1 attestation d'assurance scolaire valable pour l'année scolaire
- 1 certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive en compétition » - **OBLIGATOIRE**
- le bulletin de sortie de l'établissement fréquenté précédemment – EXEAT

*La **lettre de motivation**, écrite par le futur élève, répondra aux deux questions suivantes, en 400 mots :

- *Qu'attends-tu de l'école en général ?*
- *Pourquoi envisages-tu de t'inscrire à Scholae en particulier ?*

Comment avez-vous connu Scholae ?

- Par le site internet
- Par votre ancien établissement scolaire
- Par un centre d'information et d'orientation (lequel ?
- Autrement (préciser :
- Par bouche à oreille ou par relation
- Par des anciens élèves



FICHE DE RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION - ANNÉE 2021-2022

L'ÉLÈVE :

NOM :

PRÉNOM (S) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Courriel de l'élève :@.....

Tel mobile de l'élève (si l'élève en a un) :

Demande d'entrée en classe de : Seconde Première TerminaleSérie : Générale Technologique Internat permanent Internat hebdomadaire Demi-pensionnaire

	Père Responsable légal <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Mère Responsable légal <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
NOM Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Tél. domicile		
Tél. mobile		
Tél. travail		
Courriel (1)		
Profession		

(1) Un courriel est obligatoire ; l'administration privilégiera ce mode de communication pour la correspondance scolaire, et notamment pour l'envoi des bulletins trimestriels . **Merci d'écrire très lisiblement.**

Il est recommandé d'utiliser un opérateur différent de hotmail, live ou yahoo (pour des raisons que vous pourrez connaître en consultant notre site internet).



Coordonnées des correspondants locaux (mentionner nom, prénom, commune, téléphone) :

Classe redoublée : Oui, laquelle ?..... Non

Classe « sautée » : Oui, laquelle ?..... Non

Détail de la scolarité de l'élève depuis la 6^e :

Dates	Établissement (nom et adresse)	Classe

Langue(s) vivante(s) à Scholae (précisez LV1 ou LV2)

LVA Anglais LVA Allemand LVA Espagnol LVA Italien

LVB Anglais LVB Allemand LVB Espagnol LVB Italien

Autres, précisez :

Spécialités souhaitées :

Par ordre de préférence (de 1 à 5), classer 5 spécialités au choix parmi la liste ci-après.

Arts Mathématiques

précisez : Arts plastiques, Théâtre, Cinéma,

autre :

NSI

Physique – chimie

Sciences Politiques Histoire-Géographie

SVT

Humanités, littérature et philosophie

SES

Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais,

autres :

Les choix de spécialités seront définis en concertation avec les élèves et l'équipe au cours du 1^{er} bimestre de l'année scolaire.

Nombre de frères et sœurs : sœurs et frères

Age des frères :

Age des sœurs :

Activités extra-scolaires :

Centres d'intérêt :



UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

À signer et à joindre au dossier

Cet engagement a été élaboré par le conseil pédagogique, afin de réaffirmer le partenariat entre l'école et la famille. Ce document permet de prendre conscience de nos spécificités dans la vie quotidienne de l'école.

L'engagement et l'adhésion de chacun (famille et équipe éducative) sont nécessaires pour les respecter.

Une co-responsabilité éducative école / famille

La confiance mutuelle ainsi que la cohérence des principes éducatifs de l'école et de la famille sont essentielles à l'évolution de l'enfant, quel que soit son âge.

Les échanges entre les divers partenaires sont favorisés pour l'accompagner au mieux dans son parcours pédagogique.

Une parole privilégiée

Certains échanges n'impliquent que les adultes, d'autres que l'élève.

La parole étant encouragée, tous les dialogues élève / équipe pédagogique ne sont pas systématiquement transmis.

Quel que soit l'âge, le tutoiement est pratiqué à Scholae, considérant que l'autorité et le respect ne passent pas forcément par le vouvoiement.

Le tutoiement réciproque tend à faciliter l'approche de l'adulte pour poser des questions et émettre une opinion. C'est un des signes de l'importance du dialogue à Scholae, où l'on construit des savoirs, savoir-faire et savoir-être ensemble. Mais chacun doit pouvoir rester authentique.

Lycée privé et obligations légales

Le système de droit de Scholae est cohérent avec les principes de fonctionnement de la société et ses règles de droit. Toute la loi s'applique à l'école. Scholae est autorisé à confier « aux élèves des responsabilités précises et limitées sans qu'ils fassent l'objet d'une surveillance ».

Le contrôle des présences (respect des horaires et du calendrier scolaire) et la sécurité des biens et des personnes sont incontournables.

Les élèves ont le droit de circuler seuls dans les locaux. L'accès aux salles de classe peut être autorisé sans la présence d'un adulte.

La citoyenneté au cœur du processus éducatif

Notre école est un lieu de transmission de savoirs et de savoir-faire, mais elle est aussi un lieu d'apprentissage de la vie sociale. Son objectif est d'aider les élèves à devenir des personnes ouvertes au dialogue, responsables, libres et autonomes.

Des règles de vie sont nécessaires afin que tous – élèves, enseignants, personnel non enseignant, parents – contribuent à ce que la vie collective soit stimulante et harmonieuse.



Des valeurs essentielles

La vie collective entend permettre à chacun une évolution globale, sur les plans scolaire, personnel et relationnel.

Nos objectifs privilégiés sont :

- l'accès à l'autonomie
- le sens du travail bien fait, de l'effort et de la réflexion
- le respect des autres et de la personnalité de chacun
- le sens de la citoyenneté
- le respect du pluralisme et de la différence.

Ces objectifs se concrétisent par :

- l'action active contre le racisme et toute forme de discrimination, d'intolérance ou de sectarisme
- le refus des relations fondées sur l'argent ou la violence
- l'implication dans des projets solidaires et citoyens
- l'accueil de profils variés d'élèves
- la prise en charge individuelle des tâches propres à la vie commune – participation des élèves à l'embellissement du lieu, au service des repas, au rangement des classes, au rangement des chambres pour les internes.
- l'application responsable de la sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école.

Une discipline active librement consentie

Scholae s'appuie sur l'idée d'un apprentissage progressif et positif de la liberté, où chacun doit adhérer à une discipline active librement consentie, ce qui implique qu'elle fasse l'objet de discussions et de réflexions.

Il est nécessaire de tenir compte de la maturité des élèves, sans toutefois leur accorder une liberté qu'ils ne peuvent assumer.

Les règles de vie sont évolutives au cours de la scolarité et sont présentées et commentées lors des assemblées d'école hebdomadaires.

Des sanctions utiles

L'école privilégie toujours le dialogue sur la sanction ; celle-ci est néanmoins, parfois, nécessaire.

Ce qui est l'objet d'apprentissage ne sert jamais de sanction, car cela risquerait de compromettre le goût d'apprendre.

Les sanctions respectent certains principes :

- elles découlent de règles claires, énoncées et expliquées
- elles sont connues, progressives, individuelles et non vexatoires
- les sanctions liées au travail sont distinctes des sanctions liées au comportement.

Date :	
Signature des parents :	Signature de l'élève obligatoire :



FICHE D'ENGAGEMENT ANNÉE 2021-2022

Je, soussigné(e) : NOM : Prénom :

Adresse :

.....

..... Tél. :

- **Inscris** pour l'année 2021-2022 :

Nom, prénom :

en classe de : Seconde Première Terminale
 Internat permanent Internat hebdomadaire Demi-pensionnaire

- **Règle** ce jour les frais d'inscription pour l'année scolaire 2021-2022 d'un montant de 600€ par enfant inscrit.

Total versé à l'inscription : euros

Virement bancaire Chèque bancaire (à l'ordre de Scholae) Espèces

En cas de désistement, ce versement reste acquis à Scholae.

- **Choisis**, pour régler les frais scolaires 2021-2022 :

Le règlement par chèque - **avant le 30 juin 2021** (cocher le type de paiement choisi)
- à déposer en intégralité dans une enveloppe -

comptant (**avant le 2 septembre** impérativement)

bimestriel (datés du 2 septembre, 2 novembre, 2 janvier, 2 mars, 2 mai)

semestriel (datés du 2 septembre, 2 février)

Les détails des modalités de règlement vous seront communiqués après acceptation du dossier d'inscription¹.

- **M'engage** à régler intégralement tout bimestre commencé.
- **M'engage** à m'acquitter des frais mentionnés dans le dossier d'inscription.
- **Certifie** avoir pris connaissance de l'engagement réciproque.
- **Certifie** avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de l'école.

Je m'engage à respecter ces dispositions ainsi que le règlement de l'école dont j'ai pris connaissance, faute de quoi la direction se réserve le droit de ne pas procéder à la (ré)-inscription de l'élève concerné.

Date :	Signature :
--------	-------------

¹ **Attention** : La réception du premier mail envoyé par le secrétariat peut arriver dans les spams ou indésirables.



LES TARIFS 2021-2022

- du 1^{er} septembre au 25 juin -

	Seconde	Première	Terminale
Frais d'inscription <i>(frais de dossier, assurance RC, fourniture de cahiers, classeurs, mise à disposition de manuels scolaires, frais d'examen, randonnée, activités de pleine nature, adhésion à l'association – hors séjour ski, parcours plongée, parapente, équitation)</i>	600,00 €		
Demi-pensionnaire	7 500,00 €	8 100,00 €	8 100,00 €
Interne Hebdomadaire <i>(du dimanche soir au vendredi midi)</i>	13 150,00 €	13 700,00 €	13 700,00 €
Interne Permanent <i>(semaines et WE hors vacances scolaires)</i>	16 200,00 €	16 800,00 €	16 800,00 €

Frais facultatifs	
Week-end occasionnel	130,00 €
Nuitée	50,00 €
Stage de révisions Premières et Terminales	Communiqué en cours d'année
Voyages scolaires	Ils seront annoncés le cas échéant
<i>Les activités proposées ci-après sont soumises à un nombre de places limitées et organisées par des prestataires extérieurs. Les tarifs exacts seront communiqués ultérieurement.</i>	
Séjour ski	250,00 € à 280,00 €
Spéléologie <i>(comité départemental spéléo 30)</i>	100,00 € à 120,00 €
Parcours Parapente	350,00 € à 400,00 €
Équitation	130,00 € à 150,00 €

Réduction accordée pour l'inscription de plusieurs enfants à Scholae :

1^{er} enfant : plein tarif

2^{ème} enfant : -10 %

3^{ème} enfant : -20 %

Aide financière interne : pour les élèves locaux demi-pensionnaires, une aide interne peut être attribuée sur étude des dossiers en fonction de leur arrivée et selon les fonds disponibles. L'établissement se réserve le droit de demander l'avis d'imposition de la famille pour étudier le dossier.

***TOUT BIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ INTÉGRALEMENT
y compris en cas de renvoi ou de retrait décidé par la famille.***



LA CONTRIBUTION DES FAMILLES À SCHOLAE

Année scolaire 2021-2022

Chers parents,

Le fait que Scholae soit un établissement privé indépendant fait que l'ensemble des frais de scolarité est à la charge des familles.

Nous sommes conscients que pour certaines familles, ces frais de scolarité entraînent des difficultés qui ont pour effet de remettre en cause le choix de Scholae, soit pour un enfant, soit pour plusieurs.

Nous ne pouvons envisager de telles situations sans réagir : nous voulons éduquer les enfants à des pratiques de développement durable, de solidarité et de souci de la collectivité, et nous serions incapables de pratiquer la solidarité avec des familles proches de nous ?

C'est dans cet esprit que le Conseil d'Administration a décidé de créer un fonds interne de soutien aux familles de notre territoire.

Afin de pouvoir répondre favorablement à certaines familles pour lesquelles Scholae constitue la priorité, nous avons mis en place un fonds de dotation qui permettra de compléter les contributions des familles concernées, exclusivement résidentes de nos communautés de communes proches et demi-pensionnaires. La solidarité mécanique au sens de Durkheim nous semble être primordiale, même à l'heure de la mondialisation.

Nous faisons donc appel à vous tous pour nous épauler dans la dotation de ce fonds sous la forme de dons à l'association Scholae. Vous deviendrez à cette occasion membre bienfaiteur et permettrez à des familles n'ayant pas les ressources financières suffisantes de pouvoir inscrire leur enfant chez nous. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire à ce sujet ou à nous soutenir par l'intermédiaire du site Helloasso.fr. Grâce à de nombreuses familles d'élèves, anciens ou actuels, nous avons pu faire face cette année 2020-21 à une situation financière délicate. La crise sanitaire nous a affectés de plein fouet, avec une diminution d'un tiers du nombre d'élèves, de même que la réforme du baccalauréat que nous abordons avec un maximum de spécialités pour permettre à nos jeunes de choisir librement leurs préférences.

Pour terminer, nous avons décidé cette année encore de ne pas augmenter les frais de scolarité et d'internat, malgré nos difficultés financières. Non pas que nous puissions nous le permettre, mais nous ne voulons pas ajouter de préoccupation supplémentaire dans un contexte déjà compliqué pour tous.

Bien entendu, je reste à votre disposition pour répondre à toute question pratique concernant l'aide que vous voudrez bien nous apporter, quelle qu'elle soit.

D'avance merci à tous pour les efforts que vous consentirez ou consentez déjà pour nous aider dans notre aventure.

Amicalement,

Jean Mortreux

Président du Conseil d'Administration de Scholae



Madame, Monsieur, Chers parents,

Scholae est une association loi 1901 dont l'objet prévu dans les statuts est le suivant :

« L'Association a pour objet la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, et notamment la création et la gestion de tous établissements scolaires, primaires et secondaires, de tous centres ou locaux culturels, artistiques ou sportifs annexes à cet objet, ainsi que tout ce qui, directement ou indirectement, permet ou facilite la réalisation de son objet, notamment la prise à bail ou l'acquisition de biens en vue de l'exercice de son objet.

L'Association se propose de réaliser son objet dans la région Languedoc-Roussillon.

L'Association est à buts non lucratifs. »

Votre enfant en tant que participant aux activités de l'association fera partie des membres actifs. En tant que membres actifs, nos élèves participent aux Assemblées Générales, votent les décisions engageant le fonctionnement de l'école, ont accès aux comptes rendus des Conseils d'administration et de manière générale sont impliqués dans la vie de leur établissement.

C'est pourquoi nous vous demandons de joindre au dossier d'inscription la feuille d'adhésion ci-dessous remplie.

Les statuts et le règlement intérieur de l'association sont en consultation libre au secrétariat et les membres de l'association restent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Jean Mortreux

Président de Scholae

Bulletin d'adhésion - Membre Actif

(A conserver par l'association Scholae)

Je soussigné(e) (Nom- prénom de l'élève)

né(e) le à

Demeurant à :

mail : (indispensable)

Déclare solliciter mon adhésion à l'association SCHOLAE, route de Lasalle - 30170 Saint Hippolyte du Fort.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et m'engager à respecter toutes les obligations des membres de l'association.

Le règlement de mon adhésion est incluse dans les frais d'inscription.

Fait et signé à : Le :

Signature de l'adhérent

Signature du représentant légal



AUTORISATION DE SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Je, soussigné(e) Madame / Monsieur

Nom et prénom de l'élève :	J'autorise	Je n'autorise pas
<p>Sorties pédagogiques : sortie de l'établissement <u>sous la responsabilité</u> de l'équipe pédagogique à l'occasion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortie éducative et sportive • Voyage de classe • Sortie culturelle <p><i>Lors de ces sorties, mon enfant sera sous la responsabilité de l'Association Scholae, et sera couvert par son assurance en Responsabilité Civile. Si mon enfant n'est pas autorisé à sortir de l'établissement, je demande néanmoins à être prévenu à chaque proposition de sortie pédagogique.</i></p>		
<p>Sorties d'agrément* : sortie de l'établissement <u>sans accompagnant</u> à l'occasion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les demi-pensionnaires : Sortie d'agrément en semaine • Pour les internes : sorties d'agrément (<i>courses, médecin, vendredi après-midi</i>) 		
<p>Véhicule automobile personnel* : Dans le cadre des activités scolaires obligatoires, à titre exceptionnel, mon enfant peut être transporté, dans le véhicule personnel, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un élève majeur, ayant le permis de conduire et considéré comme jeune conducteur ; - un adulte majeur salarié ou bénévole de l'association Scholae au lieu d'activité scolaire. <p><i>Scholae s'engage à vérifier que le conducteur est bien en règle (assurance, points sur le permis) avant tout transport. L'élève doit transmettre la copie de son permis de conduite et de son attestation d'assurance à la vie de l'élève.</i></p>		
<p>Droit à l'image : Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, l'association Scholae peut fixer, reproduire, représenter et communiquer les photographies de mon enfant.</p>		
<p>Autorisation de fumer : Mon enfant peut fumer des cigarettes à l'espace fumeur.</p>		
<p>Protection des données : Dans le cadre de la loi sur la protection des données, Scholae utilise les informations sur mon enfant et sa famille à des fins purement administratives et comptables.</p>		

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date et signature :	Pour Scholae, le Directeur pédagogique : Franck TEYSSIER
---------------------	---

**Lors des sorties d'agrément et lors du recours à l'utilisation du véhicule personnel d'un élève majeur (hors déplacement sur un lieu d'activité), mon enfant ne sera plus sous la responsabilité de l'Association Scholae, et je renonce à toute action en responsabilité contre l'association, ses dirigeants et/ou le personnel en cas d'incident ou d'accident après le départ des locaux de l'établissement scolaire de mon enfant.*



DOSSIER MEDICAL

I. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Nom et Prénom de l'élève :

Date et lieu de naissance :

Classe : Seconde Première Terminale

Série : Générale Technologique

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en indiquant au moins un numéro de téléphone :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

	Père	Mère
	Responsable légal <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Responsable légal <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
NOM Prénom		
Adresse		
Tél. mobile		
Tél. domicile		
Tél. travail		

- Si vous n'êtes pas joignable, nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous remplacer :

.....

ATTENTION

Conformément à la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades :

- **En cas d'urgence**, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.
La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
- **Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'école ou de l'établissement**, veuillez renseigner la fiche médicale confidentielle jointe et la transmettre sous enveloppe cachetée à l'attention de la direction d'établissement.
- **En cas de diagnostic d'une maladie contagieuse préconisant une « mise en quarantaine »**, le retour au domicile doit se faire le plus rapidement possible.



II. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

- Fournir copie du carnet de vaccination de l'élève :
et/ou vaccinations effectuées :

.....

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

- Groupe sanguin de l'élève : A- A+ B- B+ O- O+ AB- AB+
 Autre : précisez :
- Maladie chroniques ou allergiques :
- Maladies contagieuses éventuelles :
- Traitement en cours :
- Médicaments interdits :
- Médicaments ordinaires autorisés (pour le cas de: maux de tête, maux de ventre, petite blessure, etc....) + précautions particulières : oui non

Si oui, précisez :

.....

- Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :
-

- Spécificité alimentaire :
 Sans gluten Sans porc Végétarien Végan (sans lait, viande, oeuf)
- Allergies alimentaires :

Actuellement ou par le passé, mon enfant a-t-il eu :

- Suivi orthophoniste – ergothérapeute : oui, année : non
- Suivi psychologique : oui, année : non
- Aide à la Vie Scolaire (AVS) : oui, année : non
- Aménagement d'épreuve brevet / bac : oui, fournir le dossier d'aménagement non
- Spécificité médicale et/ou scolaire :



III. AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés, M. et Mme

autorisons les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures médico-chirurgicales, rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant pendant les temps scolaires et les activités sous la responsabilité de l'association Scholae (tout sera mis en œuvre pour que nous en soyons informés).

n'autorisons pas les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures médico-chirurgicales, rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant pendant les temps scolaires et les activités sous la responsabilité de l'association Scholae.

Élève Majeur :

Je soussigné, M. / Mlle :

autorise les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures médico-chirurgicales, rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant pendant les temps scolaires et les activités sous la responsabilité de l'association Scholae (tout sera mis en œuvre pour que nous en soyons informés).

n'autorise pas les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures médico-chirurgicales, rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant pendant les temps scolaires et les activités sous la responsabilité de l'association Scholae.

Fait à :		Date :	Signature
Père	Mère	Élève majeur	



ANNEXE – PROTOCOLE SANITAIRE

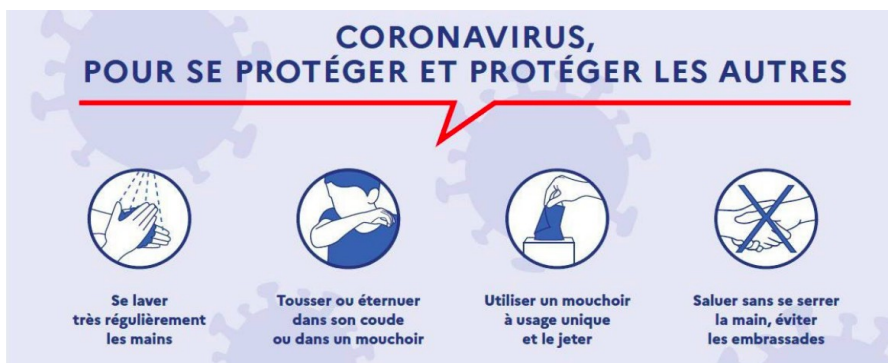
Ce protocole pourra être modifié à tout moment en fonction de l'évolution des risques sanitaires

Prévention et réaction

- Les parents d'élèves s'engagent à **ne pas mettre leur enfant au lycée** en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Au cas où cette situation se présenterait à Scholae, les responsables Vie de l'Elève demanderont immédiatement aux parents ou familles référentes de venir chercher l'élève le plus rapidement possible, comme pour toute autre affection de santé empêchant temporairement la poursuite de la scolarité.
- **Scholae ne demandera en aucun cas la soumission à un test Covid** à ses élèves ou membres d'équipe.
- Les élèves ou membres de l'équipe ayant été testés positivement, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le secrétariat dès que la situation se présente. Le secrétariat en informe à son tour et immédiatement l'ensemble des parents des élèves et les membres temporaires et permanents de l'équipe, afin que chacun puisse prendre individuellement les décisions lui apparaissant comme nécessaires. Les activités du lycée perdureront et il n'y aura pas de fermeture.

Vivre ensemble

- Les **gestes barrières** rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, **partout, et par tout le monde**.



- **Distanciation physique** : une distance de 1 mètre entre les personnes doit être respectée, particulièrement lorsque le masque n'est pas porté.
- **Le port du masque est obligatoire lors des déplacements à l'intérieur du bâtiment**. Le masque n'est pas obligatoire une fois installé en cours, lors des activités physiques, à l'extérieur et dans les chambres à l'internat, dans le respect de la distanciation physique.

Lieux

- **Privilégier la restauration, les cours et les activités en extérieur**
- **Points et produits de lavement** / désinfection des mains très accessibles : gel hydroalcoolique dans chaque salle, mise à disposition de lavabos privés.
- Un **nettoyage** des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour et après chaque cours par les professeurs. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- L'**aération des locaux** est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures.